

Comment mener son enquête ?



Face aux bouleversements écologiques et sociaux que nous traversons, nombre d'entre nous expérimentons un sentiment d'impuissance, voire d'indignation. Comment agir pour sauver ce que nous jugeons essentiel à notre vie et qui se trouve menacé ?

Où atterrir propose de faire un pas de côté pour décrire différemment les entités menacées auxquelles on tient. Pour cela, nous aurons besoin d'entrer dans une démarche d'enquête.

A quoi sert l'enquête ?

En enfilant les habits d'un Sherlock Holmes des temps "gaïesques", nous pourrions à la fin de l'enquête.

- Mieux comprendre la complexité de l'entité que nous cherchons à décrire
- Mieux saisir les différentes relations qui lient cet entité à son environnement
- Construire des doléances sur la base d'un jugement éclairé
- Tisser des alliances avec les acteurs qui partagent nos intérêts

"Sherlock fait bien plus que déduire, il pense, il imagine, il agit." P.Lorino

Que signifie "mener une enquête" ?

Le bon état d'esprit

Les émotions (peur, colère, joie...) sont précieuses car elles nous définissent en tant qu'êtres sensibles et nous invitent à nous mobiliser pour défendre ce à quoi l'on tient.

Une certaine conflictualité (non violente) est également indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie.

Mais pendant le temps de l'enquête, pour une fois il faut **suspendre notre jugement** pour adopter une certaine **perplexité**. Cette posture de curiosité et de bienveillance va nous permettre de percevoir des éléments que nous n'avions jusqu'ici pas pris en compte, et peut-être remettre en question des idées reçues..

Les 3 principes de l'enquête

→ Questionner

- vos présupposés
- les acteurs reliés à votre entité

→ Enrichir

- votre compréhension de l'entité menacée
- votre boussole

→ Documenter

- les informations trouvées
- les positions de chacun



Par où commencer son enquête ?

Pour réussir à se lancer dans son enquête, il est possible de s'inspirer des étapes suivantes. L'ordre indiqué est un peu artificiel car il n'y a pas de chemin unique pour mener son enquête : **en général, les étapes s'entremêlent et il est souvent nécessaire de les répéter plusieurs fois !**

1° Suspendre son jugement

Pour suspendre notre jugement sur notre entité menacée, nous pouvons nous poser les questions suivantes :

- *Quelles sont mes convictions personnelles, mes idées arrêtées sur ce sujet ?*
 - Prendre conscience des hypothèses que nous avons sur l'entité menacée
- *Est-on sûr de tout ce qu'on avance ? Qu'est ce que l'on aurait du mal à justifier ?*
 - Se questionner sur le fondement de nos affirmations, les endroits où il nous manque des preuves
- *Quels sont les sujets pour lesquels vous vous dites "je ne sais pas"?*
 - Identifier les sujets sur lesquels il nous manque des informations
- *Qui serait en désaccord avec quels éléments?*
 - Identifier les champs de controverses potentiels

Ces questions sont très utiles pour commencer ses recherches, mais elles doivent continuer à irriguer notre démarche tout au long de l'enquête ! Il n'y a pas de point de départ unique, votre enquête peut démarrer à partir de n'importe lequel des éléments qui se propose en réponse à l'une de ces questions, comme un premier fil à tirer.

2° Rechercher des informations à partir d'hypothèses

Différentes méthodes peuvent être utilisées pour rechercher des informations au sujet de notre entité menacée et des relations qui la lient à différents acteurs :

- **l'entretien** (rencontrer)
- **l'observation** (aller voir)
- **la recherche d'informations** : articles, vidéos, livres... (se documenter, lire)

Lorsqu'on ne sait pas bien sur quoi chercher des informations, **le plus simple consiste souvent à formuler des hypothèses** (comme Sherlock formule des pistes de dénouement) en se demandant quels types d'éléments viendraient étayer ou au contraire invalider l'hypothèse : cela permet de savoir ce que l'on cherche. On imagine, par exemple, par qui exactement telle décision publique a pu être prise, quelles solutions technologiques pourraient nous aider à maintenir l'entité menacée, ou encore s'il existe des personnes susceptibles de travailler sur notre sujet.

De même quand on trouve de nouveaux éléments, on ne se contente pas de les accumuler passivement, **on cherche à imaginer comment ils pourraient s'articuler**, formulant ainsi de nouvelles hypothèses qu'il nous faut ensuite tester : tiennent-elles la route face aux nouveaux éléments que l'on trouve, comment réagissent-elles à l'expérience, quelles réactions suscitent-elles ?, etc.

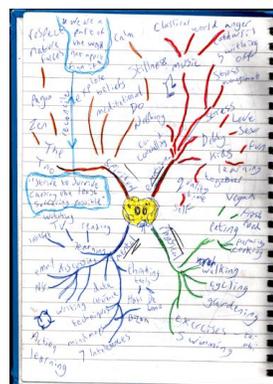
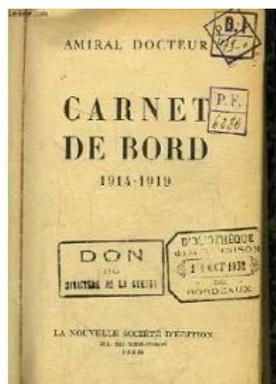
A chaque fois que nous trouvons une nouvelle information, nous devons nous demander :

- la source de l'information est-elle fiable ?
- les preuves sont-elles suffisamment nombreuses et robustes ?

Trouver des **informations contradictoires nous permet de mieux appréhender la diversité des points de vue sur un sujet**. Pour cela, il est possible de :

- consulter des sites internet d'acteurs que l'on suppose **défendre des intérêts opposés ou complémentaires** (ex : associations de protection du bien-être animal, chasseurs, bouchers, marchands de fourrure, militants vegan...)
- consulter des sites d'associations ou de journaux ayant **des bords politiques différents** (ex : Reporterre, journal écologiste de gauche vs. Challenges, magazine économique de droite).

Face à des explications de professionnels (chercheurs, ingénieurs, fonctionnaires...), il se peut que nous nous sentions perdus ou intimidés car nous ne partageons pas toujours leur langage technique, leur jargon. Dans ce cas, il peut être intéressant de faire appel à quelqu'un en capacité de jouer un rôle de **médiateur/traducteur** dans notre entourage, une association, etc.

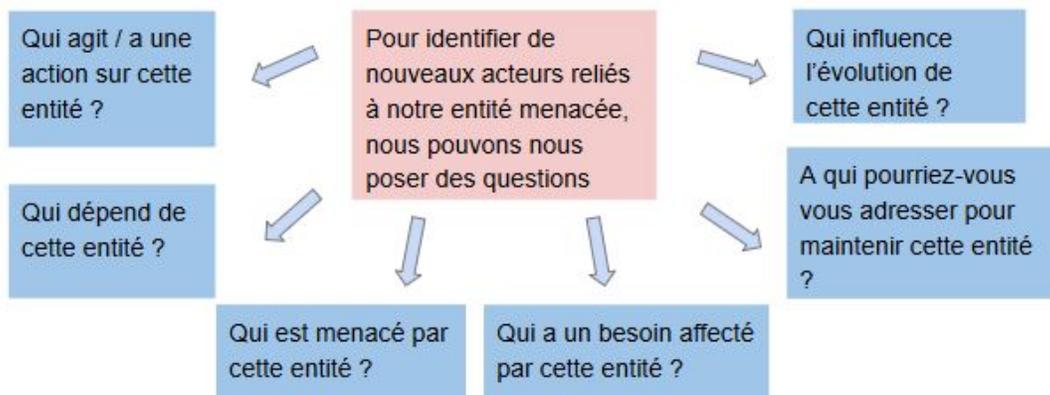


Pour ne pas perdre la trace des informations (des indices !) glanées, deux techniques peuvent être utiles :

- **Tenir un journal d'enquête** : noter toutes les pistes suivies (ou non) et les hypothèses formulées, ses impressions, et soumettre des compte-rendus de ses investigations aux acteurs du sujet pour observer leurs réactions.
- **Dessiner une carte mentale** : représenter de manière visuelle le cheminement de son enquête et de sa pensée, par exemple en reliant les différents arguments venant confirmer, infirmer, compléter ou formuler une hypothèse initiale.

3° Peupler sa boussole

Pour enrichir notre compréhension de l'entité menacée, il nous faut la **décrire à travers les relations qui la lient aux différents êtres (humains et non-humains)**, aux différentes composantes de notre monde.

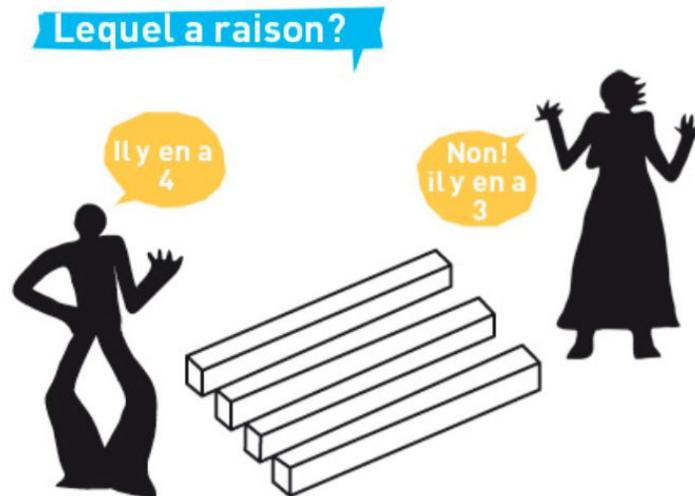


4° Comprendre les points de vue de chacun

Une fois les différents acteurs liés à son entité menacée identifiés, il s'agit de comprendre les positions de chacun en documentant les **arguments** qu'ils avancent, les preuves qu'ils apportent, leurs **avis subjectifs**, mais les éléments qu'ils n'expriment pas directement comme leurs **valeurs**, les **ressentis**, etc.

Cela nous demande de **nous mettre à la place de l'autre pour comprendre ce qu'il pense**. Pour les êtres non-humains que l'on aura identifiés (animaux, végétaux, entreprises, etc.), l'exercice requiert d'interroger des "**portes-paroles**" de ces êtres, comme des représentants d'associations, des scientifiques...

A ce stade, nous ne devons pas (encore) chercher à concilier les points de vue pour construire son propre avis. Il s'agit de **mettre face à face tous les points de vue**. Rappelons-nous : nous avons suspendu notre jugement !



5° Vérifier, documenter et enrichir

Lors de l'étape précédente, nous avons récoltés des arguments et des informations sur la position de chaque acteur de la boussole.

Il nous faut maintenant **vérifier, documenter et enrichir les affirmations avancées** par chacun des acteurs, pour **nous permettre, ensuite, d'apporter un jugement éclairé** sur la situation et construire des doléances.

A nouveau, nous pouvons aller sur le terrain pour observer, rechercher des informations (sur internet, dans la presse, les livres, auprès d'associations...) ou rencontrer des experts du sujet.

Attention :

- Il faut éviter de ne chercher que les preuves qui montrent que l'on a raison, pour échapper au **biais de confirmation**. Nous devons aussi chercher des preuves du fait qu'on pourrait avoir tort.
- Ce n'est parce que l'on ne fait pas confiance dans les preuves avancées par quelqu'un qu'il a tort. Cela signifie simplement que jusque là, il n'a pas su faire tenir sa position. Absence de preuve n'est pas preuve d'absence !
- Souvent, même en enquêtant longtemps on n'aura pas de certitude, seulement des éléments qui paraîtront plus robustes que d'autres, des argumentations qui sembleront plus solides. C'est normal face à la complexité des questions qui nous occupent sur lesquelles les connaissances ne sont pas encore stabilisées.

6° S'orienter dans son enquête

Évidemment, plus nous avançons dans l'enquête, plus le champ des informations récoltées s'élargit et pose de nouvelles questions. L'enquête peut donc être infinie !

Mais gardons à l'esprit que **l'enquête doit nous mettre en capacité d'agir !** Il ne s'agit pas de cartographier et de documenter indéfiniment tous les points de vue. Il nous faut donc **hiérarchiser les problèmes et les besoins.**

On peut donc approfondir en priorité :

- les points saillants qui nous interpellent, qui viennent soulever des **scrupules** ou qui offrent des **prises pour passer à l'action** ;
- les points sur lesquels les enjeux, les liens entre acteurs, les intérêts **se cristallisent.**



7° Trouver des alliés

Pour identifier des alliés qui peuvent nous aider à protéger votre entité, nous pouvons chercher, de proche en proche, des acteurs qui ont des préoccupations, des intérêts ou des stratégies similaires.

Par exemple :

1. Des acteurs (humains et non-humains) qui souhaitent également protéger mon entité menacée
2. Les alliés des ces acteurs (les amis de mes amis peuvent être des amis... mais pas toujours !)
3. Des acteurs qui ont la même problématique que moi, mais ailleurs
4. Des acteurs qui défendent des intérêts communs avec moi (économiques, politiques, liens amicaux ou familiaux...) sans forcément se préoccuper de mon entité menacée

Après l'enquête : formuler des doléances

In fine, en ayant enrichi et documenté de nombreux points de vue autour de son entité menacée, nous avons entre nos mains plus de cartes pour construire un jugement éclairé sur la manière dont on peut se mobiliser et trouver des alliés pour maintenir cette entité.

A ce stade, il est possible de s'engager directement sur le terrain, de mener des actions citoyennes ou militantes, mais il est aussi possible de formuler des doléances à des personnes qui ont la main sur des éléments qui ne sont pas à notre portée.

Il s'agit à ce moment là de construire des **demandes éclairées adressée à quelqu'un identifié précisément** (un chef de projet au sein d'une administration, un cadre d'une entreprise, le jardinier d'un parc, le coordinateur d'un réseau d'associations, un voisin...).

Une doléance n'est pas ni plainte, ni ordre ou ni souhait vague ! Elle doit comporter les éléments d'**informations qui permettent à la personne à qui l'on s'adresse d'agir concrètement.**